

LE DOSSIER SPÉCIAL GÉRIATRIE

- 1 - La sécurisation du médicament
- 2- L'évaluation interne et l'enquête de satisfaction des résidents et de leur famille
- 3 - Retour en images sur le déménagement de Junod

Le sommaire

À la Une

- Une modernisation des outils de communication pour le Centre Hospitalier de Dax-Côte d'Argent
- La refonte du portail intranet et du site internet

Zoom sur

Drugcam®, un œil numérique pour sécuriser la préparation des chimiothérapies

Qualité et Gestion des Risques

La politique Qualité du GHT

Un service, un métier

Chauffeur Ambulancier au SMUR

Un projet

Quoi de neuf au laboratoire de l'hôpital ?

Une activité médicale

La recherche clinique

Côté RH - Direction des Soins

Le projet social

Les échos de l'IFPS

- La bibliothèque du CH de Dax
- L'ouverture de la PACES
- Le 4L Trophy

Infos financières

Le CAQES

Une modernisation des outils de communication du Centre Hospitalier de Dax-Côte d'Argent afin de mieux affirmer, exprimer la personnalité, la vision, les missions de notre établissement.

Pourquoi une modernisation de nos outils de communication ?

Le Centre Hospitalier de Dax-Côte d'Argent est à une étape importante de sa modernisation : concrétisation de plusieurs projets de travaux (services de Gynécologie et d'Urologie, restructuration du rez-de-chaussée, nouveau bâtiment de psychogériatrie ...), développement de nouvelles activités, installation d'équipements novateurs, (colonne 3D, DrugCam®...)

L'identité visuelle à destination des usagers et des équipes se doit d'être en accord avec cette évolution. L'objectif est qu'on reconnaisse le CH de Dax en un seul coup d'oeil.

Dans ce cadre, plusieurs outils de communication vont être ainsi modernisés :

- le logotype et la charte graphique,
- la refonte du portail intranet,
- l'adaptation de notre site internet.

L'élaboration de cette identité visuelle est le fruit d'un travail participatif et d'une réflexion collective des membres du comité de rédaction Vitamine.

Une déclinaison spécifique a été réalisée en cohérence avec celui du CH pour l'Institut de Formation des Professionnels de Santé qui accueille plus de 400 élèves et étudiants.

Le logotype doit traduire pour les personnels, les usagers et les partenaires du CH les trois valeurs fortes et fondatrices d'un Établissement.

- 1- Sens du service public.
- 2- Solidarité.
- 3- Recherche de l'excellence.

La symbolique du logotype et de la charte graphique :

Le symbole du H déjà existant rappelle l'Hôpital mais aussi l'emblème du rapport soignant/soigné ainsi que la proximité des Hommes.

La vague marque notre empreinte sur le territoire Sud Landes et la Côte d'Argent. Cette vague exprime surtout l'énergie car elle pointe vers le haut.

Les 7 couleurs en dégradé symbolisent l'unité et la complémentarité des 7 pôles d'activités du CH.

Son traité calligraphique (la police d'écriture est la Century Gothic) exprime la modernité.



Dans un second temps, une proposition de charte éditoriale pour les travaux d'impression et les autres besoins (courriers type, enveloppes, carterie, signature électronique, signalétique ...) sera mise en place et portée à la connaissance de l'ensemble du personnel de l'Établissement pour une homogénéité et un bon usage des préconisations établies dans cette charte.

La refonte du portail intranet et du site internet

Créés de manière concomitante, il y a 10 ans cette année, ces 2 outils doivent évoluer avec une cohérence graphique et fonctionnelle.

Le portail intranet

La Direction de la Communication souhaitait répondre aux différents besoins des agents en termes de nouvelles fonctionnalités et de maniabilité de l'outil intranet.

Franck Cappelaere, un de nos informaticiens compétent en développement qui en est à l'origine, a déjà commencé à travailler sur une nouvelle version très intuitive.

Le site internet www.ch-dax.fr

D'autre part, concernant le site internet, une des principales vitrines d'un établissement, son adaptation était aussi une priorité : il convient de le rendre « responsive ».

L'Agence Landaise Pour l'Informatique (ALPI40), émanation du Conseil départemental héberge et assure la maintenance de notre site internet.

Elle est également chargée de l'adapter aux usages actuels, c'est à dire une consultation sur tous types d'écran : smartphone et/ou tablette (sous ios ou Android).

En effet, désormais, plus de la moitié des connexions se fait à partir d'appareils mobiles.

...➤ L'adaptation de ces 2 outils de communication tiendra compte de la nouvelle identité visuelle.

Drugcam®, un œil numérique pour sécuriser la préparation des chimiothérapies : Le bon produit, à la bonne dose et au bon patient. Une innovation high-tech française à la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) du CH de Dax

Après une nouvelle unité de reconstitution, la mise en place de la dernière version du logiciel de prescription et une optimisation des dispositifs de reconstitution des chimiothérapies, **Drugcam® apporte au CH de Dax et au territoire Landais une nouvelle dimension en termes d'offres de soins, de sécurité, de qualité et de gestion des risques tout en préservant à la fois les patients et les équipes médicales.**

Des Français ont créé un "œil numérique" pour contrôler et éviter les erreurs lors de la préparation des chimiothérapies injectables.

L'appareil, le DrugCam® déjà utilisé par une vingtaine de centres hospitaliers français, est un procédé breveté et inventé par un pharmacien du centre hospitalier de La Rochelle et commercialisé par la société EurekaM.

En deux ans d'utilisation à La Rochelle, le système a permis d'éviter environ une erreur par semaine.

Des hôpitaux canadiens et américains souhaiteraient s'équiper ... Le Centre Hospitalier de Dax-Côte d'Argent en possède deux !

Techniquement, que fait Drugcam® ?

Drugcam® est un **système d'analyse vidéo, qui permet de sécuriser la préparation de chimiothérapies anticancéreuses injectables, qui doivent être préparées de façon personnalisée au jour le jour**, sans automatisation possible.

Jusqu'à ce jour, pour éviter toute erreur qui pourrait s'avérer grave, une seconde personne devait être présente pour un contrôle visuel.

Le DrugCam® permet de "réduire le risque d'erreur" : **Le bon produit, au bon patient, à la bonne dose.**

Comment fonctionne Drugcam® ?



Le système est composé de caméras et d'un logiciel composé de deux modules :

- Le Drugcam Assist via un écran placé à proximité assiste le préparateur pendant la manipulation et signale les erreurs de flacons et/ou de volume prélevé.
- le Drugcam Control qui permet après au pharmacien de vérifier et valider à distance les préparations.

Concrètement, le préparateur montre à la caméra le flacon de produit qu'il va utiliser. Le logiciel valide ou non son choix.

Ensuite, s'il prélève à la seringue le produit, il doit la montrer à l'appareil qui vérifie de visu que le bon volume a été prélevé.

Enfin, il doit présenter l'étiquetage au nom du patient.

En cas d'erreur, une alerte apparaît sur l'écran et ne disparaît qu'une fois l'erreur rectifiée.

Avec ses caméras miniatures, le système Drugcam® contrôle les différentes étapes de la préparation, lecture de la prescription, reconnaissance des flacons, lecture du volume de la seringue et assure une plus grande sécurité de la préparation des traitements anticancéreux des patients.

Les chiffres 2017 Dax de la PUI

Nombre de références produits

1 650 références thérapeutiques
3 000 Dispositifs Médicaux
11 000 chimiothérapies anticancéreuses fabriquées annuellement par l'unité de reconstitution des cytotoxiques de la PUI sur 2 postes de travail.

Dépenses pharmaceutiques

Molécules onéreuses (MO) : 8 618 850 €
Dispositifs Médicaux Implantables (DMI) : 1 594 384 €
Produits pharmaceutiques et à usage médical hors MO : 11 505 732 €



Coût du système Drugcam®

35 000 € l'unité soit 70 000 € pour les 2 équipements au CH de Dax, auquel s'ajoutent 20 000 € de support informatique (interface) soit au total 95 000 €
10 000 € de participation financière du Comité Départemental des Landes de la Ligue contre le Cancer.

L'équipe

- 6 pharmaciens composent l'effectif médical
 - Dr Fabienne Lacaud, Chef de pôle
 - Dr Fabrice Vidal, Chef de service
 - Dr Josselin Malot
 - Dr Anne Rucheton
 - Dr Florence Théron
 - Dr Serge Voytenko
- 11 préparateurs en pharmacie
- 2 agents de réception
- 1 cadre de santé

Qualité et Gestion des Risques

La politique Qualité Gestion des Risques (GDR) du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) des Landes : Une démarche managériale de territoire



Les objectifs principaux sont de :

- conforter et améliorer le niveau de qualité et de sécurité de la prise en charge des patients,
- garantir une gestion des risques coordonnée au niveau du territoire
- impulser une pratique d'évaluation continue par une démarche permanente pérenne et partagée
- promouvoir le partage d'expériences, l'échange de bonnes pratiques, la mutualisation (formation, méthodologie d'audit et de recueil d'indicateurs, équipes d'auditeurs de territoire, ...).

Avec une ambition : bâtir un système de management qualité au sein du GHT.

..» Cette politique est fondée sur des axes stratégiques partagés et des axes propres à chaque établissement. Plusieurs axes stratégiques partagés ont été identifiés :

1/ Un Compte Qualité commun et une certification commune GHT (Exigences de la HAS)

2/ Un Plan d'Actions Qualité & Sécurité des Soins (PAQSS) commun sur les processus prioritaires choisis :

- Management de la qualité et des risques ;
- Management de la prise en charge médicamenteuse du patient ;
- Identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge ;
- Gestion du risque infectieux ;
- Parcours du patient pour les patients ayant une prise en charge multi-établissements du GHT ;
- Droits des patients ;
- Dossier patient ;
- Dispositif commun pour la mise en œuvre des évaluations internes et externes.

La qualité et la sécurité des soins sont affirmées comme un enjeu managérial central et partagé par tous les acteurs.

La politique Qualité Gestion des Risques (QGR) du GHT des Landes doit désormais s'inscrire dans un cadre territorial élargi et concerté avec les 3 autres établissements des Landes : l'EHPAD de Morcenx, le CH de Mont de Marsan et le CH de Saint Sever.

Cette politique a été élaborée à partir des travaux du Collège Qualité gestion des risques (directions qualité, coordonnateurs des risques) et validé par le COPIL Qualité Gestion des Risques du GHT (Directeurs, Présidents de Commission Médicale d'Établissement, Direction des Systèmes d'Informations, directions qualité ...), ainsi que par les instances du GHT de chaque établissement.

Chaque établissement poursuit une politique qualité & gestion des risques sur des axes propres :

- en fonction des résultats des précédentes certifications et évaluations externes,
- en articulation avec les axes stratégiques partagés.
- Chaque établissement poursuit un PAQSS spécifique, selon la même méthodologie annexée au PAQSS territorial.

Une mise en oeuvre opérationnelle par :

- COPIL territorial
- Collège Qualité
- Des groupes pluridisciplinaires et inter établissements,

voire équipes territoriales suivant les domaines et le niveau de maturité.

Ces groupes seraient managés par 2 pilotes/groupe (pilote expert du processus ou domaine et co-pilote en appui méthodologique avec mixage entre établissements).

La mission de ces groupes est d'émettre des propositions et faciliter la mise en œuvre d'actions d'amélioration, de maîtrise et de réduction des risques en fonction des axes prioritaires définis dans la politique.



La mise en place de la politique qualité GHT induit l'utilisation d'outils communs, à savoir :

- un Compte Qualité commun pour les thématiques incluses dans une certification GHT,
- le PAQSS commun, avec des modalités de gestion à définir (HAS V2020),
- une Cartographie commune (sur les processus prioritaires),
- des audits, avec la mise en place d'une équipe d'auditeurs du GHT et la réalisation d'audits croisés,
- des EPP communes et mise à disposition d'une « banque » d'EPP et d'enquêtes,
- des patients traceurs pour les parcours patients inter-établissements (ex : psychiatrie, cardiologie),
- des analyses approfondies des causes communes pour les déclarations d'événements indésirables relatives à des parcours patients inter-établissements du GHT,
- une gestion documentaire commune et/ou partagée,
- des actions communes de formation,
- des indicateurs de suivi communs pour disposer d'un tableau de bord QGDR GHT.
- pour le secteur médico-social : choix d'un référentiel commun, calendrier commun des évaluations et choix du prestataire / évaluation externe (si besoin),
- des actions promotionnelles communes (ex : semaine sécurité patient notamment)
- un plan de communication interne et externe relatif à la politique Qualité GHT au niveau du territoire.

par Aline Gilet-Caubère, directrice adjointe des Affaires Générales, de la Qualité, Gestion des risques et Relations avec les Usagers et de la Communication

LES BRÈVES DU CH DAX

L'association des Visiteuses de Malades de l'Hôpital de Dax (VMHD), un soutien toujours plus important

En plus des missions de visites aux personnes hospitalisées, l'association des Visiteuses de Malades de l'Hôpital de Dax (VMHD) contribue par ses actions caritatives à financer plusieurs projets tout au long de l'année.



Une partie de l'équipe lors d'un spectacle cabaret au Centre de Gériatrie du Lanot



À gauche Jeannette Molas sans qui cette journée poney n'aurait pas été possible ©Photo : Laila Bop - correspondante Sud Ouest

Compte rendu d'activités 2017-2018

Soins esthétiques, bien être et réflexologie dans les unités de soins du CH de Dax (545.44 €)

Fournitures prothèses capillaires

chapeaux - bonnets - perruques pour le service d'Oncologie (1 356.50 €).

Achats divers

- Photographies pour le centre de Gériatrie du Lanot (5 030.58 €).

- Jouets pour le service de Pédiatrie (286.72 €).

Manifestations

- Vente d'oeillets au profit des patients et résidents du Pôle Gériatrique.

- Tombola pour une sortie poney au profit des enfants du Centre d'Action Médico Sociale Précoce (2 386.61 €).

Un service, un métier

Reconnaissables à leurs gilets jaunes fluorescents, ce sont ... les Chauffeurs Ambulanciers du SMUR



Un membre à part entière du trinôme du SMUR

Véritables agents polyvalents et endurants, ils ont la responsabilité d'amener l'équipe médicale du SMUR en toute sécurité, sur un lieu donné, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit et, sous n'importe quelle condition météorologique.

Ils peuvent conduire pendant plus de 12 heures et ne comptent pas leurs heures supplémentaires quand ils sont en interventions.

Mais être ambulancier, ce n'est pas que conduire l'infirmière et le médecin, c'est être un membre à part entière du trinôme de secours.

Ils sont avec l'équipe et peuvent aider à prendre en charge le malade.

Leurs connaissances du matériel, des véhicules et leurs expertises des situations d'urgences font qu'ils sont des atouts indiscutables dans la prise en charge des patients en situation d'urgence.

Ce métier requiert donc un sens aigu des responsabilités, aimer le travail en équipe, être réactif et à l'écoute en faisant preuve de sang-froid, porter une attention permanente sur la conduite, l'entretien et l'état des véhicules, mais aussi l'état du patient et les besoins de l'équipe soignante.

Ils sont des professionnels indispensables comme tous les personnels soignants au SMUR et au transport inter-hospitalier.

Ils parcourent également l'établissement pour effectuer des transports inter hospitalier et ainsi permettre aux patients d'aller passer les examens demandés par les médecins sur d'autres sites.

Dans les semaines à venir, l'organisation des transports inter hospitalier va changer car ils vont recevoir les commandes de transports par le logiciel PTAH de Géosoft® (cf. « Transport Sanitaire : l'article 80 » page en face).

Effectivement les soignants de l'hôpital ne passeront plus par le standard mais par une plateforme informatique qui dépêchera les ambulanciers du centre hospitalier ou les ambulances privées pour transporter les malades.

Un niveau de qualification indispensable

Reconnu catégorie C, les ambulanciers doivent être titulaires de plusieurs diplômes pour travailler à l'hôpital.

En plus des permis B et C, il est nécessaire d'avoir le diplôme d'état d'ambulancier, la formation d'aptitude à l'emploi SMUR, ainsi que la formation de conduite de véhicule de sport. Mais il ne s'agit pas que rouler vite, il faut conduire intelligemment suivant les différents types d'intervention.

Par ailleurs, ils doivent posséder l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 2.

Mais leur formation ne s'arrête pas à ces diplômes.

Ils doivent aussi apprendre à mobiliser les patients en fonction de leurs pathologies, la procédure radio ANTARES pour pouvoir se coordonner avec les autres secours (SAMU, CODIS) et doivent régulièrement faire des recyclages de conduite d'urgence.

À propos des chauffeurs du SMUR du CH de Dax



Une des premières ambulances du Centre Hospitalier de Dax

Transport Sanitaire : l'article 80

Depuis le 1^{er} octobre 2018, selon l'article 80 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) les dépenses de transports sanitaires. inter établissement (comme intra) sont désormais à la charge des Établissements de Santé.

En conséquence, celles-ci nécessitent une gestion informatisée qui se met en place début 2019.

En clair, en bref et en pratique :

- L'organisation des commandes de transport ne se fera plus via le téléphone et le standard.
- La gestion des transports se fera via un logiciel PTAH de Géosoft® embarquant la prescription et l'organisation des transports.
- L'organisation du transport sera assurée par une plateforme téléphonique extérieure à l'établissement, elle-même en relation avec les sociétés d'ambulances.
- Les transports devront être précédés d'une **prescription médicale préalable** (organisation propre à chaque service).

Aussi, dans cette optique, des formations pratiques auront lieu auprès des cadres de santé et des prescripteurs au cours du premier trimestre 2019.

Le logiciel PTAH-Géosoft® sera alors mis en service.

Bien conscient de ce changement de pratique, l'établissement a travaillé avec un groupe de référents* afin d'en rendre l'usage le plus ergonomique possible.

Le chemin d'accès se fera via le portail intranet.

La gouvernance de ce projet a été confiée à Delphine Pujos, directrice adjointe, en charge de la Direction des Ressources Matérielles.

* Nathalie Marquiller, chef de projet informatique / Karine Combebias, chef de projet fonctionnel.

Elles sont assistées d'Olivia Sement, Claude Dugène et Arnaud Hontarrède, cadres de soins référents et d'Emmanuelle Leclercq, technicienne supérieure en charge de la formation interne informatique.

 	FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES Dates pour le premier semestre 2019	
VOUS ÊTES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET VOUS SOUHAITEZ VOUS FORMER À RÉPONDRE AUX SITUATIONS D'URGENCES	AFGSU (NIVEAU 1)	INFOS PRATIQUES
	Public concerné Niveau 1 : Tout personnel, administratif ou non, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale sans contact direct avec les patients. Dates de formation Durée 12 heures (2 jours) 21 et 22 janvier 5 et 6 février 8 et 9 avril 4 et 5 juin	Objectifs : Formation ayant pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
	AFGSU (NIVEAU 2)	Avec qui ?
Malaises, Brûlures, Traumatismes, Arrêt cardio-respiratoire, Obstruction des voies aériennes, Hémorragie 	Public concerné Niveau 2 : Professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique : aide-soignant, ergothérapeute, IDE, IBODE, IADE, pédicure, podologue, masseur-kinésithérapeute, manipulateur en radiologie, diététicien, technicien de laboratoire, ambulancier, auxiliaire ambulancier, dentiste, pharmacien, médecin ... Dates de formation Durée 21 heures (3 jours) 21, 22 et 23 janvier 5, 6 et 7 février 8, 9 et 10 avril 4, 5 et 6 juin	Formateurs : Enseignants du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences des Landes - CESU 40 - Dax Où ? Institut de Formation des Professionnels de Santé rue saint eutrope Salle de TP 40100 Dax
	ACTUALISATION	INSCRIPTION
	Public concerné : Les agents déjà titulaires de l'AFGSU 2 ou d'une actualisation datant de moins de 4 ans et 3 mois. Dates de formation 24 janvier 8 février 11 avril 7 juin	INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CADRE

Le Dossier spécial Gériatrie

La prise en charge médicamenteuse en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)



Les résidents d'EHPAD souffrent d'environ 7 affections diagnostiquées.

La consommation moyenne pour les personnes âgées entre 70 et 80 ans est de 8 médicaments par jour et passe à 10 pour les personnes entre 90 et 100 ans.

Or, la prise de médicaments peut être risquée, en particulier chez les personnes fragiles.

La prise en charge médicamenteuse requiert une vigilance accrue de la part de chacun.

Pour rappel, la iatrogénie médicamenteuse désigne les effets indésirables que l'on peut imputer aux médicaments et/ou les interactions médicamenteuses ayant des conséquences sur la santé d'un individu. En France, on comptabilise une hospitalisation sur dix chez le sujet âgé, du fait de la iatrogénie médicamenteuse.

Entre 30 et 60 % des effets indésirables seraient prévisibles ou évitables.

L'organisation de la prise en charge médicamenteuse revêt donc une importance toute particulière et repose sur la pluridisciplinarité.

De nombreux professionnels interviennent dans le processus de prise en charge médicamenteuse : Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE), aides-soignants (AS), médecins, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, ... La préparation et la vérification du traitement relèvent de la responsabilité de l'IDE (rôle propre).

Les IDE peuvent assurer ces missions avec la collaboration des AS et des aides médico-psychologiques (AMP) qu'elles encadrent.

Néanmoins, pour les administrations de traitements incluant un acte technique (aérosol, injection, ...) cela est de la compétence exclusive de l'IDE.

Le centre Hospitalier de Dax s'est lancé dans une mise à plat du circuit du médicament dans ses EHPAD.

La création des pharmacies centralisées aux Albizias et au Hameau de Saubagnacq a accéléré la sécurisation du circuit du médicament grâce notamment à :

- L'équipement des unités de soins en armoires « plein / vide » pour l'approvisionnement ainsi que le rangement des médicaments en Dénomination Commune Internationale (DCI) dans les armoires ;
- Une révision complète de la dotation médicamenteuse et des dispositifs médicaux avec une harmonisation par les médecins coordonnateurs des 2 EHPAD ;
- Un achat de matériel adapté à la distribution et administration des médicaments : piluliers plateaux identifiés, chariots IDE de distribution.

La dernière étape de sécurisation a été la réorganisation de la distribution des traitements médicamenteux à nos résidents :

- Par l'IDE exclusivement pour les résidents ayant un traitement médicamenteux « sensible » : morphiniques, insuline, ou présentant des troubles cognitifs, ou des risques de fausse route ;
- Par l'AS et sur délégation pour le traitement médicamenteux aux autres résidents ne présentant pas de signes particuliers.

 La fiche repère de la Haute Autorité de Santé

La fiche repère émise par la Haute Autorité de Santé (HAS) intitulée « *Prise en charge médicamenteuse en EHPAD* », indique les bonnes pratiques à suivre https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2848618/fr/prise-en-charge-medicamenteuse-en-ehpad

*par Rachel Sallaberry,
technicienne supérieure hospitalière, DQGR
et Myriam Merlet, cadre de santé à la Pharmacie*

Les EHPAD ont poursuivi leur démarche qualité en 2018

Depuis plusieurs années, les EHPAD du CH de Dax sont engagés dans une Démarche Qualité – Gestion des Risques, dont l'objectif prioritaire est d'assurer un accompagnement et une prise en charge des résidents de qualité et sécuritaire.

En 2018, afin de mesurer l'impact de cette démarche, les EHPAD ont évalué leur fonctionnement et leur organisation en menant 2 projets :

- L'évaluation interne ;
- L'enquête de satisfaction des résidents et de leur famille.

L'évaluation interne :

La démarche a été lancée en octobre 2017 et a abouti en mai 2018. Le travail consistait à s'autoévaluer sur la base d'un référentiel. La participation des équipes et des représentants des usagers a permis d'établir des constats exhaustifs et objectifs.

L'enquête de satisfaction des résidents et de leur famille :

Courant février-mars 2018, une enquête de satisfaction des résidents et de leur famille a été réalisée. Les constats sont en corrélation avec les résultats de l'évaluation interne menée en parallèle.

Exemples de points forts relevés :

- Respect des droits du résident
- Évaluation (et réévaluation) pluriprofessionnelle des besoins et attentes des résidents
- Formalisation du Projet d'Accompagnement Personnalisé
- Repérage et prise en charge des risques liés à la personne accueillie : douleur, nutrition/dénutrition, escarre, hydratation, incontinence, détérioration cognitive, fin de vie et soins palliatifs.

Les principaux axes d'amélioration identifiés :

- Réajustement de la procédure d'admission et d'accueil du résident
- Réflexion à mener sur des modalités d'informations plus régulières des résidents et de leur famille sur la mise en œuvre du Projet d'Accompagnement Personnalisé (notamment la partie projet de soins)
- Réflexion sur la formalisation d'un plan de prévention global des chutes (dont le dispositif de déclaration et de leur traitement)
- Poursuite et organisation de formations spécifiques pour l'accompagnement et prise en charge des personnes âgées dépendantes
- Finalisation des travaux de la psychogériatrie

...➤ Tout comme le bilan de l'évaluation interne, les résultats de l'enquête de satisfaction ont été présentés aux résidents, à leur famille ainsi qu'aux équipes, notamment par le biais des Conseils de Vie Sociale.

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) Médico-social

L'évaluation interne, et l'enquête de satisfaction, ont servi de base dans la négociation avec l'ARS et le Conseil Départemental pour la rédaction du CPOM. À ce jour, le contrat final est en cours de rédaction.

par Séverine De Boever-Baudot, technicienne supérieure hospitalière, DQGR

Retour en images sur le déménagement de Junod



Un projet

Quoi de neuf au laboratoire de biologie médicale du Centre Hospitalier de Dax-Côte d'Argent ?

L'envoi dématérialisé des résultats aux médecins de ville !



Avoir accès aux résultats de leurs patients directement sur leur ordinateur ?

C'est chose faite depuis novembre 2018 !



C'était une demande de longue date de la part des médecins exerçant en dehors de l'hôpital. Cet envoi permettra une prise de connaissance plus rapide des résultats biologiques des patients. De plus, il devrait réduire les envois postaux des comptes rendus papiers (et c'est notre planète qui apprécie !).

Mise en place de l'auto-immunité

Après la microbiologie, la biochimie, l'hématologie, le laboratoire se lance dans le développement d'une paillasse d'auto-immunité !

L'auto-immunité est un domaine de la biologie médicale qui aide au diagnostic et au suivi des maladies auto-immunes : polyarthrite rhumatoïde, lupus, vascularites, ...

Les automates permettant de réaliser ces analyses ont été installés début décembre.

La mise en place productive de l'activité est prévue pour le second trimestre 2019.

Cette activité permet de réinternaliser des analyses actuellement sous-traités à des laboratoires extérieurs.

Nouveau catalogue des examens à venir

Courant 2018, le laboratoire a acquis un nouveau catalogue des examens développé par la société Viskali®.

Avec une interface moderne et ergonomique, ce nouveau catalogue remplacera l'ancien actuellement disponible sur l'intranet du laboratoire.

Les informations pour une bonne pratique des prélèvements seront plus lisibles pour les prescripteurs et préleveurs.

Sa mise à disposition est prévue pour 2019.

Ce catalogue en ligne va de plus être accessible à tous les prescripteurs et préleveurs externes via le site internet de l'hôpital.

Cet outil dynamique sera mis à jour au fil de l'eau.



Image : Microscopie à fluorescence et dosage d'auto-anticorps vont permettre d'aider au diagnostic de maladies auto-immunes

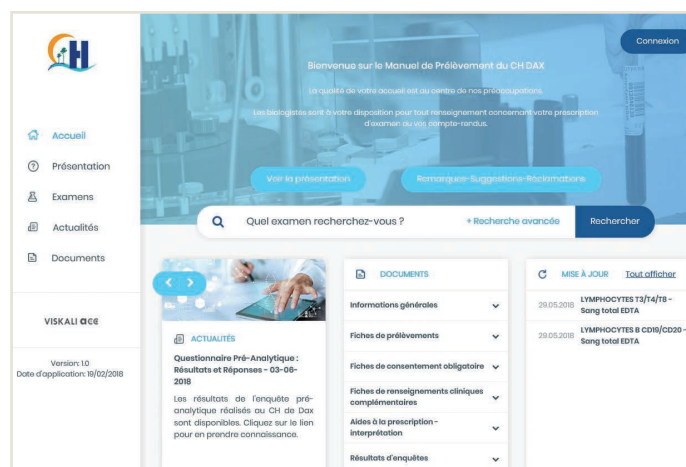
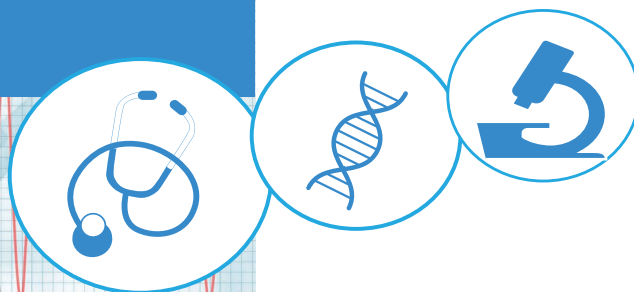


Image : Nouveau catalogue des examens du CH DAX

Julien Écart, praticien hospitalier contractuel
Laboratoire de Biologie Médicale

Une activité médicale



Un Centre de Recherche Clinique (CRC) au bénéfice de l'ensemble des patients et pour l'accompagnement des professionnels des 4 établissements du Groupement Hospitalier de Territoire des Landes (Les Centres Hospitaliers de Dax, Mont de Marsan, Saint-Sever et le pôle Gériatrique de Morcenx).

L'activité de recherche clinique est inscrite comme un axe stratégique majeur pour les établissements landais notamment pour la prise en charge en Cancérologie.

Le rôle du Centre de Recherche Clinique consiste en l'accompagnement des équipes médicales pour participer aux études des laboratoires industriels.

Ainsi, il permet de proposer aux patients des molécules innovantes.

Les patients peuvent également intégrer des études portées par des groupes coopérateurs (regroupement de spécialistes d'une pathologie), comme l'Institut Français du Myélome par exemple, ou des sociétés savantes. Ces derniers mènent des études plus orientées sur la stratégie thérapeutique.

Les Centres Hospitaliers de Dax et Mont de Marsan exerçaient jusqu'à présent une activité de recherche clinique assez modeste.

Avec la création de ce Centre de Recherche Clinique commun aux 4 établissements, le GHT des Landes entend rejoindre les nombreux centres hospitaliers qui, au niveau national, ont développé cette activité avec pour certains de vraies réussites.

Participer à ces études a plusieurs implications :

- Permettre aux patients de bénéficier de molécules et de modes de prise en charge innovants.
- Permettre aux patients de participer à l'avancée thérapeutique de manière plus ou moins directe.
- Apporter structuration, organisation aux équipes car la participation aux études demande une rigueur exemplaire quel que soit le lieu où est engagée cette recherche dans le domaine médical mais aussi pharmaceutique, radiologique et biologique.
- Poursuivre l'engagement dans une politique de qualité des soins.
- Permettre un dynamisme attractif sur le plan médical et offrir une visibilité plus importante des établissements.

Si l'activité du Centre de Recherche Clinique est aujourd'hui principalement centrée sur les spécialités d'Oncologie médicale, Infectiologie, Médecine Interne, Gynécologie et Réanimation ..., elle tend déjà à se développer dans d'autres spécialités importantes, telle l'hématologie, la rhumatologie, la neurologie ainsi que dans le domaine paramédical.

Développer la Recherche Clinique de proximité, c'est permettre à chaque patient landais d'accéder à l'innovation médicale.



Contact

Dr Jérôme Dimet, médecin coordonnateur du GHT des Landes ✉ jerome.dimet@ght40.fr ☎ 05 58 35 65 84

Côté RH - Direction des Soins

Le projet social 2019-2024

Le Centre Hospitalier de Dax, qui compte de plus de 2 000 agents, souhaite valoriser ses ressources humaines par la définition d'une politique sociale à la fois réaliste et ambitieuse.

Le projet social fait partie intégrante du projet d'établissement. Il a vocation à formaliser les démarches mises en œuvre dans l'établissement et à les amplifier pour améliorer la qualité de vie au travail des personnels.

Il s'inscrit naturellement dans les nombreuses perspectives d'évolution de l'établissement : le maintien à l'équilibre financier, le développement du groupement hospitalier de territoire, la diffusion des technologies de l'information et de la communication ...

Définies pour cinq ans, ses orientations stratégiques sont issues d'une réflexion menée en concertation avec l'ensemble des représentants du personnel.

Ces échanges ont été l'occasion d'un partage instructif, propice à l'émergence d'idées en matière de ressources humaines et dont ce projet se veut la traduction.

LA MÉTHODOLOGIE



Contribution collective et individuelle

- la Commission Médicale d'Établissement ;
- des Organisations syndicales ;
- du service de Médecine de Santé au Travail ;
- de l'encadrement supérieur et des cadres de proximité de toutes les filières.

Un appel à contribution sur les actions à mener dans le cadre du projet social a été lancé à l'issue du 2^{ème} Comité de Pilotage (COPIL).

Information

Communication

- Diffusion des compte-rendus du COPIL aux destinataires suivants :

- Membres du groupe projet social ;
- Comité de Direction ;
- Cadres toutes filières ;
- Trinômes de pôles.

- Article dans ce numéro de *Vitamine*.

- Informations orales en réunion de cadres, Comité de Direction ...

- Mise à disposition des documents inhérents au projet social sur le portail intranet.

LE PROJET EST DÉCLINÉ EN 7 AXES :

AXE 1 - Valoriser la promotion sociale et fidéliser les personnels

AXE 2 - Accompagner les professionnels

AXE 3 - Valoriser le management

AXE 4 - Travailler le retour à l'emploi

AXE 5 - Gérer les compétences

AXE 6 - Favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap

AXE 7 - Adapter les outils RH aux évolutions réglementaires

Voir page ci-contre

...> Le Projet Social a pour objectif de répondre à ces besoins, tout en garantissant le nécessaire équilibre entre le projet stratégique de l'établissement et le projet individuel des personnels de la structure.

AXE 1

Valoriser la promotion sociale et fidéliser les personnels

- 1 - Clarifier le **Tableau Prévisionnel des Emplois Autorisés (TPEA)** et les **Renforts Autorisés (RA)**
- 2 - Ajuster la **politique de sécurisation des carrières** de l'établissement
 - Pérennisation des contrats (CDI à 4 ans)
 - Mise en stage
- 3 - Formaliser la **politique d'avancement de grade**
- 4 - Définir une **politique plus attractive pour les métiers et secteurs en tension**
 - Métiers : orthophonistes, masseurs-kinésithérapeutes, neuropsychologues
 - Secteur de la gériatrie, de l'Unité Centrale de Restauration et de la blanchisserie
 - Fidélisation du personnel infirmier

AXE 2

Accompagner les professionnels

- 1 - **Enquête de satisfaction au travail**
- 2 - **Actions de bien-être** : sophrologie, naturopathie, ostéopathie, massages assis... sur la base du volontariat, permettre aux agents formés de proposer des séances
- 3 - **Développer des actions de prévention des Risques Psycho Sociaux et des Troubles Musculo Squelettiques**
 - Temps de professionnels en prévention / santé :
 - Responsable santé et sécurité au travail
 - Psychologue du travail ; cellule d'écoute rapide après évènement traumatique et supervision
 - Ergonome
 - Relancer les formations à la manutention

AXE 3

Valoriser le management

- 1 - **Travailler sur une charte du management**, en définissant les valeurs managériales de l'établissement :
 - Groupe de suivi pour la mise en place d'une formation institutionnelle au management
 - Question du management des pôles / du personnel médical
- 2 - **Définir un temps de réflexion et de distanciation sur le rôle de manager**
 - Une journée de l'encadrement par an, avec un thème.
- 3 - **Proposer des méthodes de co-développement**
 - Animation d'un groupe de co-développement avec un formateur externe : recours au coaching individuel pour certains cadres (cadres supérieurs de santé, cadres de gériatrie...)
 - Action « vis ma vie »

AXE 4

Travailler le retour à l'emploi

- 1 - **Analyser les causes de l'absentéisme** :
 - Étude des causes
- 2 - **Gérer les situations individuelles**
 - Pérenniser les entretiens agents / direction des soins /DRH
 - Poursuivre la politique active de renouvellement et/ou d'acquisition d'équipements adaptés
- 3 - **Maintenir et développer le travail sur les postes aménagés**
 - Maintien des groupes de travail « avis médicaux » et Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) et Accidents de Travail (AT)
 - Favoriser la formation les agents en difficultés
 - Définir des emplois passerelles/ tremplins
 - Définir une procédure de reclassement professionnel basé sur la contractualisation
- 4 - **Accompagner l'évolution professionnelle des agents** :
 - Dispositif « construire et réussir son évolution professionnelle »

AXE 5

Gérer les compétences

- 1 - **Adapter la politique de formation au contexte actuel**
 - GHT : achat et mutualisation de formation
 - Politique des Entretiens Professionnels (EP)
 - Mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (CPF)
 - Articulation des formations courtes avec les plannings : intégration de nouveaux outils de formation (e-learning, vidéo, simulation)
 - Accueil des nouveaux arrivants (livret d'accueil du personnel à refondre)
- 2 - **GPMC à mettre à jour et généraliser**
 - Formation au module de Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC) du logiciel GESFORM
 - Mise à jour des fiches-métiers postes existantes et création de celles hors secteurs soins : techniques, logistiques, administratifs
 - État des lieux et projection de la démographie du personnel
 - Formation des personnels à l'outil
- 3 - **Auditer le processus d'évaluation afin de tendre vers l'entretien professionnel**
 - Harmoniser les calendriers et les supports
 - Intégrer l'entretien de formation au processus

AXE 6

Favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap

- 1 - **Établissement d'une nouvelle convention avec Le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)**
- 2 - **Mise en place d'une formation pour les agents en contact avec les usagers** sur l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- 3 - **Participation à l'opération « DuoDay » et à la semaine du handicap**

AXE 7

Adapter les outils RH aux évolutions réglementaires

- 1 - **Réactualiser le guide de gestion administrative**
- 2 - **Approfondir l'analyse de gestion concernant le logiciel du temps de travail**

PRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE : Dans le cadre d'un partenariat unique en Aquitaine, l'Université de Bordeaux (dont l'Institut du Thermalisme est une composante décentralisée) et le Centre Hospitalier de Dax ont décidé de constituer un pôle commun de ressources documentaires sur la ville.

En octobre 2018, la bibliothèque a atteint le chiffre record de 594 passages ...

La bibliothèque propose des ouvrages et revues en consultation sur place et/ou en prêt.

Tous les ouvrages sont en libre accès ou en magasin et peuvent être empruntés avec la carte Aquipass ou avec une carte de lecteur délivrée par la bibliothèque. Elle est gratuite pour les personnels de l'hôpital et de l'Institut du Thermalisme ainsi que pour les élèves et étudiants de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé du CH de Dax et les étudiants de la 1^{ère} année de PACES qui a ouvert à Dax (lire encadré).

La bibliothèque dispose :



- d'une salle de lecture de 200 m² ;
- de 48 places assises ;
- de 2 postes de consultation ;
- d'une salle informatique équipée de 10 postes ;
- de plus de 2 000 ouvrages en soins infirmiers, soins aides-soignants, kinésithérapie, PACES et thermalisme ;
- et plus de 40 revues médicales, paramédicales et techniques.

Un autre service : le Prêt Entre Bibliothèque (PEB)

Ce service permet de commander, auprès d'autres bibliothèques universitaires, des photocopies d'articles et des prêts de thèses ou d'ouvrages qui ne sont pas disponibles dans les collections de la bibliothèque.



Institut du Thermalisme - Université de Bordeaux
8 Rue Sainte-Ursule - 40100 Dax



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 9 h à 19 h
et le vendredi de 9 h à 17 h

Fermeture 5 semaines en été et 2 semaines en fin d'année.



CONTACTS

Véronique Marot

Documentaliste du CH de Dax – Côte d'Argent

☎ 05 58 91 46 90

✉ marotv@ch-dax.fr / infodoc@ch-dax.fr

Dorothee Laplace

Documentaliste de l'Institut du thermalisme

☎ 05 58 56 89 95

✉ dorothee.laplace@u-bordeaux.fr

L'ouverture de la PACES de Dax.

Cours magistraux en différé sur écran géant depuis l'Université de Bordeaux, travaux dirigés avec tuteurs via des micros et tableaux interactifs ... la toute 1^{ère} rentrée du tronc commun aux études de santé dans la cité thermale accueille 58 nouveaux étudiants depuis le mois de septembre au sein de l'Institut du Thermalisme.



Étudiantes en Soins Infirmiers de 3^e année et ... 4L Trophyistes : Sarah Galzim et Ainhoa Moratal.

En février 2018, lors de la 21^e édition du 4L Trophy, elles ont parcouru 6000 km en traversant la France et l'Espagne pour rallier le Maroc en 10 jours au volant de la mythique Renault 4L, avec pour mission d'emporter des fournitures scolaires pour les enfants Marocains.

Durant cette aventure, solidarité et entraide étaient indispensables. Elles ont appris le dépassement de soi mais aussi gagné en confiance et maturité.

Autant de qualités qu'elles jugent indispensables pour leur future pratique professionnelle.



« Nous ne pouvons donc que remercier l'IFSI de Dax qui nous a soutenu dans ce projet et nous permis de vivre une aventure exceptionnelle ».

Infos financières

Le Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Efficiency des Soins (CAQES) : un nouveau contrat à respecter !

Comme l'ensemble des établissements de santé (254 en Région Nouvelle Aquitaine), le Centre Hospitalier de Dax a signé un nouveau contrat tripartite avec l'Agence Régionale de Santé et l'Assurance Maladie : Le CAQES.



Celui-ci vient compléter le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et remplacer divers autres dispositifs antérieurs : Contrat du Bon Usage du Médicament (CBUM), CAQS ... regroupant dans un document unique l'ensemble des objectifs assignés en matière de qualité et d'efficacité des soins.

Le CAQES est composé d'un volet obligatoire relatif au bon usage des médicaments et des produits de prestations, et de volets additionnels portant, l'un sur les transports et l'autre sur la pertinence et l'amélioration des pratiques.

Pour l'instant, le Centre Hospitalier de Dax n'est concerné que par le volet obligatoire.

Sur la base d'un état des lieux contradictoire, le CAQES fixe les obligations faites à l'établissement, déclinées en plans d'actions dont la réalisation est mesurée par des indicateurs avec des cibles à atteindre dans un cadre pluriannuel et une évaluation annuelle de l'état d'avancement.

Un suivi sera notamment assuré en interne par la commission du médicament et des dispositifs médicaux stériles (COMEDIMS) avec le concours des différents acteurs concernés, en particulier les praticiens prescripteurs et les pharmaciens.

L'atteinte de ces objectifs est d'autant plus importante que le dispositif est assorti, à partir de 2020, d'un mécanisme de sanction financière en fonction de l'atteinte ou pas d'un score cumulé des différentes cibles.

À la non qualité est donc susceptible de s'ajouter une difficulté financière supplémentaire.

La mobilisation de tous et en particulier des médecins prescripteurs est donc indispensable pour s'inscrire au mieux dans une perspective favorable d'amélioration continue de la qualité en la matière.

Ce volet obligatoire concerne 5 grandes thématiques :

1. L'amélioration et la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse et du circuit du médicament et des produits de prestations (LPP).
2. Le développement de pratiques pluridisciplinaires en réseau avec le déploiement de la pharmacie clinique (conciliation médicamenteuse).
3. La promotion de la prescription des produits du répertoire des génériques ou bio similaires dans l'établissement et en ville.
4. Des engagements relatifs aux dépenses générées par les prescripteurs hospitaliers sur l'enveloppe de ville : **Prescriptions Hospitalières Exécutives en Ville (PHEV)**.
5. Des engagements relatifs aux dépenses et au respect des référentiels pour les médicaments et dispositifs médicaux de la liste en sus.

Les objectifs pluriannuels définis en 2018 pour un engagement à partir du 1^{er} Janvier 2019 comprennent par exemple sur les PHEV :

- Taux de description dans le répertoire des génériques pour les PHEV Objectif cible **50 %** en 2020.
- Taux de prescriptions des bio similaires pour les PHEV Objectif cible **64 %** en 2020.
- Taux de PHEV incluant le numéro RPPS du prescripteur et le numéro FINESS de l'établissement : Objectif cible **100 %** en 2020.

Retour en images



La générosité de la Peña Pin Pon

La Peña Pin Pon de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Dax était à l'occasion des Férias 2018, Place du Légionnaire.

Le 21 octobre dernier, au sein du service Pédiatrie du CH de Dax, elle a fait preuve d'une grande générosité en leur remettant un chèque d'un montant de 6 449,50 euros !

« Nous, sapeurs-pompiers, sommes avant tout des parents et quand nous prenons en charge de jeunes victimes, nous sommes toujours touchés. Nous souhaitons améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants. L'idée était aussi de fédérer les 2 corporations que sont les sapeurs pompiers et les professionnels de santé. »

Rendez-vous en 2019 ...

L'hôpital fait un devoir de mémoire

Nos agents ont du talent ! Bravo à Yanec Melnitchenko, cadre de santé au Centre Hospitalier de Dax et collectionneur passionné, qui a superbement mis en scène le Service de Santé des Armées, à l'occasion du centenaire de la Guerre 1914-1918.

Cette exposition gratuite « De la boue des tranchées au lit d'hôpital : parcours d'un blessé pendant la Grande Guerre » s'est tenue au Centre de Gériatrie du Lanot dans le hall d'accueil du Bâtiment Milliès-Lacroix du 19 novembre au 14 décembre 2018.

Merci à toutes celles et tous ceux qui sont venus et ont apprécié sa collection privée et son travail à leurs justes valeurs ...!



Meilleurs vœux
2019

À l'occasion de la nouvelle année, je souhaite vous remercier pour tout le travail accompli au service des malades et de leurs familles.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2019.

Jean-Pierre Cazenave
Directeur

À tous les âges de la vie ... Votre santé, c'est notre ❤ de métier


CENTRE HOSPITALIER
Dax-Côte d'Argent